

## SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

### COMITE SYNDICAL DU 3 OCTOBRE 2017

### **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 06 juillet 2017
3. Accueil des représentants du Conseil Départemental de l'Ardèche
4. Séance d'installation : Election de deux membres du Bureau Exécutif et d'un Vice-Président au titre du Conseil Départemental de l'Ardèche
5. Désignation des membres des commissions
6. Agrément de la modification de l'actionnariat de la société délégataire ADTIM
7. Présentation du rapport d'activité d'ADTIM, délégataire de la DSP 1
8. Actions de dynamisation commerciale d'ADTIM : opération promotionnelle Tremplin Numérique
9. Questions diverses

### COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-sept, le trois octobre à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté d'Agglomération ARCHE AGGLO, 3 rue des Condamines, 07300 MAUVES, sous la présidence de Madame Nathalie HELMER.

**MEMBRES PRESENTS** : Nathalie HELMER, Pierre MAISONNAT, Maurice WEISS, Jacques LADEGAILLERIE, Franck SOULIGNAC, Olivier AMRANE, Alain THOMAS, Daniel TESTON, Christian LECERF, Jean Paul ROUX, Claude BRUN, Daniel FERNANDEZ, Claude BELLE, Jean-Yvon MAUDUIT, Philippe LEDER, Max TOURVIEILHE, Patrick ESPIE, Gisèle BERTRAND, Jean-François COUETTE, Denis BENOIT, Jean-Marie FOUTRY, Olivier DUHOO, Marie FERNANDEZ, André VERMOREL, Michel PIALET.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES (POUVOIR DONNE)**: Christine MALFOY a donné pouvoir à Maurice WEISS, Sandrine GENEST a donné pouvoir à Olivier AMRANE, Alain MAHEY a donné pouvoir à Michel PIALET.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : Hervé SAULIGNAC, Juliette JARRY, Pierrette GARY, Fabrice LARUE, Jean-Marc BOUVIER, Aurélien FERLAY, Sébastien BERNARD, Johan DELEUZE, Barnabé LOUCHE, Didier-Claude BLANC, Pierre JOUVET.

Secrétaire de séance : Marie FERNANDEZ

EN EXERCICE : 39 PRESENTS OU REPRESENTES : 28 (80 voix) VOTANTS : 28

## 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Il sera proposé la désignation d'un ou d'une secrétaire de séance afin d'établir le Procès-Verbal.

Madame Marie FERNANDEZ est désignée secrétaire de séance.

## 2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 06 juillet 2017

S'estimant parfaitement informé de la gestion du syndicat, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### ADMINISTRATION GENERALE

## 3. Accueil des représentants du Conseil Départemental de l'Ardèche

En application des statuts du Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique, le Conseil Départemental de l'Ardèche doit désigner 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants au Comité syndical.

Etaient donc considérés en exercice afin de constituer l'assiette de calcul du quorum :

	Membres titulaires	Membres suppléants
Conseil Départemental de l'Ardèche	M. Hervé SAULIGNAC M. Laurent UGHETTO M. Maurice WEISS Mme Sylvie GAUCHER	Mme Stéphanie BARBATO Mme Christine MALFOY Mme Martine FINIELS M. Jacques DUBAY

Le Conseil Départemental de l'Ardèche a notifié une nouvelle représentation des délégués et seront donc considérés en exercice afin de constituer l'assiette de calcul du quorum :

	Membres titulaires	Membres suppléants
Conseil Départemental de l'Ardèche	M. Hervé SAULIGNAC <b>Mme Christine MALFOY</b> M. Maurice WEISS <b>M. Pierre MAISONNAT</b>	Mme Stéphanie BARBATO <b>Mme Sabine BUIS</b> Mme Martine FINIELS M. Jacques DUBAY

Le Comité Syndical prend acte de cette recomposition.

## 4. Séance d'installation : Election de deux membres du Bureau Exécutif et d'un Vice-Président au titre du Conseil Départemental de l'Ardèche

Il est constaté autant de candidat que de poste à pourvoir et il est procédé à un vote à main levée.

Monsieur Pierre MAISONNAT et Monsieur Hervé SAULIGNAC sont élus membres du Bureau Exécutif d'ADN à l'unanimité des voix.

Ils rejoignent ainsi Monsieur Maurice WEISS au bureau Exécutif du Syndicat mixte ADN.

Les délégués au Bureau Exécutif pour le Conseil Départemental de l'Ardèche sont donc :

- Monsieur Maurice WEISS
- Monsieur Pierre MAISONNAT
- Monsieur Hervé SAULIGNAC

Il est demandé au Comité syndical de désigner un Vice-président parmi les représentants du Conseil Départemental de l'Ardèche au Bureau Exécutif.

Seul Monsieur Maurice WEISS se porte candidat.

Le Comité syndical après avoir approuvé le principe d'un vote à main levée désigne à l'unanimité des voix Monsieur Maurice WEISS en qualité de Vice-président.

## 5. Désignation des membres des Commissions

### 5.1 - Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) et du jury de maîtrise d'œuvre d'infrastructure

A l'unanimité des voix les commissions sont composées de :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Jacques LADEGAILLERIE	6. Franck SOULIGNAC
2. Maurice WEISS	7. Pierre MAISONNAT
3. Olivier AMRANE	8. Didier-Claude BLANC
4. Michel PIALET	9. Jean-Marc BOUVIER
5. Sébastien BERNARD	10. Marie FERNANDEZ

### 5.2 - Désignation des membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

A l'unanimité des voix la CCSPL est composée des élus locaux suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Jacques LADEGAILLERIE	6. Franck SOULIGNAC
2. Maurice WEISS	7. Pierre MAISONNAT
3. Olivier AMRANE	8. Didier-Claude BLANC
4. Michel PIALET	9. Jean-Marc BOUVIER
5. Sébastien BERNARD	10. Marie FERNANDEZ

Les associations locales représentées sont :

- « ASOFT », dont le siège est Maison des Associations, 29 Draye de Meyne, 26110 NYONS, représentée par son Président ou son représentant,
- « UFC Que Choisir ? », dont le siège est La Gare, 07200 AUBENAS, représentée par son Président ou son représentant,
- « RHODANIM », dont le siège est Technoparc des Hautes Faventines, 13 rue Jean Bertin, 26000 VALENCE, représentée par son Président ou son représentant,
- « DIGITAL LEAGUE », dont le siège est 32 quai Perrache 69002 LYON, représentée par son Président ou son représentant,

- « FIRIP » Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique, dont le siège est 11-17 rue de L'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16, représentée par son Président ou son représentant.

## **6. Agrément de la modification de l'actionnariat de la société délégataire ADTIM**

Le Comité syndical autorise à l'unanimité des voix la cession par Infravia FCPR de l'intégralité de sa participation dans ADTIM, détenue au sein de la société Infravia Numérique, à la société DIF Fibre Holding I, filiale à 100% du fonds DIF Core Infrastructure Fund I.

## **7. Présentation du rapport d'activité d'ADTIM, délégataire de la DSP 1**

Le Comité syndical prend acte de la communication du rapport annuel par le délégataire ADTIM du syndicat dont les élus ont eu communication avec la note de synthèse, et autorise à l'unanimité des voix la Présidente du syndicat à convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le respect de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **8. Actions de dynamisation commerciale d'ADTIM : opération promotionnelle Tremplin Numérique**

Le Comité syndical à l'unanimité des voix autorise les actions de dynamisation commerciale d'ADTIM : opération promotionnelle Tremplin Numérique.

\* \* \*

*Il est procédé aux questions diverses et notamment :*

- ◆ *La dynamique de formation et de création d'emplois dans les métiers de la fibre optique en Ardèche et dans la Drôme (cf. note jointe)*
- ◆ *Point d'actualité sur le lancement des consultations et l'attribution des marchés de travaux (cf. note jointe)*
- ◆ *Point d'avancement sur le déploiement FTTH*
- ◆ *Point sur le contexte national : politique gouvernementale, avancement du plan France Très haut débit et annonces de certains opérateurs.*

*En l'absence de nouvelles questions diverses, la Présidente lève la séance à 19 :47*